

Entretien avec Anne Krueger . . .

[www.imf.org/imfsurvey](http://www.imf.org/imfsurvey)

## Feu-vert du CMFI pour affiner le plan relatif à la restructuration de la dette souveraine



Beaucoup de gens considèrent que les clauses d'action collective obéissent aux règles du marché, et que ce ne serait pas le cas du MRDS. J'en suis surprise.

*Le 1<sup>er</sup> septembre 2001, Anne Krueger prenait ses fonctions de Première Directrice générale adjointe du FMI. Elle avait à son actif une vaste expérience tant du secteur public que du secteur privé — ponctuée de longs intermèdes universitaires et récemment comme professeur d'économie à l'université Stanford — notamment comme Vice-Présidente de la Banque mondiale chargée des études économiques, de 1982 à 1986. Elle préside actuellement l'Association américaine d'économie.*

**LE BULLETIN :** Nombre d'observateurs attendaient avec intérêt de savoir ce qu'il adviendrait du mécanisme de restructuration de la dette souveraine (MRDS) proposé par le FMI pour aider à mieux résoudre les crises financières, à l'issue des réunions de printemps. Avez-vous reçu le feu-vert du Comité monétaire et financier international?  
**M<sup>ME</sup> KRUEGER :** La proposition du FMI a eu le feu-vert. Comme vous le savez, nous n'avions pas et n'avons pas encore précisé tous les détails du mécanisme. Nous

## Horst Köhler assiste à la réunion inaugurale de l'Investment Advisory Council du Ghana

*L'expérience a clairement montré que pour sortir du sous-développement, le meilleur moyen est d'attirer des flux d'investissement direct étranger. Le Ghana a fait un pas de plus pour rendre son économie plus attrayante aux investisseurs, en créant l'Investment Advisory Council (IAC) ou Conseil consultatif des investisseurs. Lors de la récente tournée qu'il a effectuée dans cinq pays d'Afrique, Horst Köhler, Directeur général du FMI, a participé à la réunion inaugurale de l'IAC le 3 mai, à laquelle ont pris part John Kufuor, Président de la République du Ghana, et plusieurs dirigeants d'entreprises locales et étrangères.*

Le Président Kufuor a déclaré que l'IAC doit être un forum de promotion du dialogue entre les pouvoirs publics et les dirigeants d'entreprises locales et étrangères, sur les moyens d'améliorer le climat de l'investissement. Il a précisé que son gouvernement est fermement attaché à la discipline budgétaire et à la primauté du droit, et qu'il entend faire en sorte que le Ghana offre à l'investissement un lieu d'accueil sûr et stable.



Horst Köhler (à gauche) et le Président Kufuor à la première réunion de l'Investment Advisory Council du Ghana.

### L'investissement plutôt que l'aide

«Le succès des pays qui ont réussi à se hisser du rang de pays sous-développé à celui de pays avancé en une génération montre bien que l'aide ou la générosité des donateurs ne suffisent à faire la différence, mais plutôt les entrées de capitaux». Il a signalé que (voir page 149)

**145**  
M<sup>ME</sup> Krueger parle du plan relatif à la dette souveraine

**145**  
Lancement du Conseil des investisseurs du Ghana

**148**  
Tournée de M. Köhler en Afrique

**149**  
Attirer l'investissement au Ghana

**150**  
Édition 2002 de la conférence de la Banque mondiale sur le développement

**153**  
Forum économique du FMI sur la mondialisation

**155**  
Renforcement de la capacité statistique

**157**  
Conseil des services financiers islamiques

**158**  
M. Brau et la sauvegarde des ressources du FMI

Lire aussi . . .

**152**  
Sur le site du FMI

**156**  
Publications récentes

**160**  
Principaux taux du FMI

## Le lancement du cycle de Doha est de bon augure

avons donc pris l'avis des pays membres à chaque étape. Le CMFI vient de nous donner son aval.

Mais la communauté internationale veut voir des progrès réalisés sur un autre axe complémentaire, celui de la généralisation des clauses d'action collective. Il serait utile, cela va sans dire, que ces clauses puissent être mises en place plus rapidement. Nous pensons néanmoins que le MRDS peut avoir des fonctions que les clauses d'action collective ne peuvent remplir. La réflexion se poursuit donc sur les deux fronts.

### LE BULLETIN : À partir de quand les clauses d'action collective pourraient-elles prendre effet?

M<sup>ME</sup> KRUEGER : Quiconque peut intégrer à tout moment une clause de cette nature dans un contrat d'émission obligataire. Mais dans d'importants systèmes juridiques, il n'y a aucun fondement légal à modifier les droits des créanciers minoritaires sans leur consentement. Il existe aussi des systèmes dans lesquels les termes d'un contrat ne peuvent être modifiés rétroactivement, ce qui pose un sérieux problème. Une solution serait qu'un pays n'ayant pas de clause d'action collective dans un contrat en vigueur offre d'échanger les obligations en circulation par un contrat assorti de cette clause. En proposant cet échange à des conditions un peu plus favorables, les porteurs seraient incités à le faire.

### LE BULLETIN : Dans un récent entretien avec nous, le Professeur Rudiger Dornbusch s'est dit surpris que vous fassiez une telle proposition, s'attendant à ce que vous partagiez plutôt avec lui l'inquiétude que cette fonction soit déniée aux marchés de capitaux et confiée à une institution tout à fait inapte. Quelle est l'origine de cette proposition?

M<sup>ME</sup> KRUEGER : Beaucoup de gens considèrent que les clauses d'action collective obéissent aux règles du marché, et que ce ne serait pas le cas du MRDS. J'en suis surprise. J'aurais pensé que tout observateur attentif du fonctionnement d'une économie de marché moderne considérerait la primauté du droit comme une règle du marché. Tous les pays ont un régime de règlement des faillites, essentiel au bon fonctionnement du marché. Je ne vois pas pourquoi la même logique ne vaudrait pas au plan international. Certains vont même jusqu'à préconiser de subventionner l'insertion de clauses d'action collective, ce qui est parfaitement contraire aux règles du marché.

### LE BULLETIN : Combien de temps faut-il pour que le MRDS devienne opérationnel? Quelle en serait l'incidence financière pour le FMI?

M<sup>ME</sup> KRUEGER : Il faudra probablement un amendement aux Statuts non pas pour élargir les attributions du FMI, mais pour permettre que les grandes décisions

du processus de restructuration soient prises par le débiteur et par une majorité qualifiée des créanciers. Si nous obtenons un accord assez rapidement et si les parties prenantes le veulent bien, il suffira d'attendre que les pays ratifient l'amendement aux Statuts. Je ne pense pas que tout ceci puisse se faire au cours de cette année.

Il est difficile de dire quelle en sera l'incidence financière pour le FMI. En principe, il n'y a pas de raison de penser que la création du MRDS conduirait le FMI à prêter davantage ou moins qu'il ne le fait à l'heure actuelle. En outre, la dette envers le FMI ne serait incluse dans aucune restructuration au titre du MRDS, ceci parce que nous assurons une mission de service public en prêtant lorsque le secteur privé rechigne à le faire, et à des taux sensiblement inférieurs à ceux du marché. Inclure les prêts du FMI dans une restructuration réduirait notre aptitude à le faire.

### LE BULLETIN : À l'évidence, ni le MRDS ni les clauses d'action collective n'aideraient l'Argentine. Comment résoudre les problèmes de ce pays?

M<sup>ME</sup> KRUEGER : Nous sommes en pourparlers avec les autorités argentines et nous tenons à conclure un programme dès que possible. La communauté internationale est déterminée à aider l'Argentine à sortir de la crise qu'elle traverse mais cela ne peut se concevoir qu'à l'appui d'un programme à la fois robuste et suffisamment complet pour regagner la confiance du peuple argentin et pour jeter les bases d'une croissance vigoureuse.

Nos premiers contacts avec les services du nouveau Ministre de l'économie, Roberto Lavagna, ont montré qu'il faut s'attendre à une certaine continuité et que la nouvelle équipe entend consolider et poursuivre rapidement les progrès des derniers mois. Le plan en quatorze points présenté par le Président argentin et les gouverneurs des provinces souligne la nécessité d'une approche exhaustive de la situation, qui suppose plusieurs mesures clés, notamment la remise en ordre du système bancaire, du système de paiement et du marché des changes. À l'évidence, un cadre macroéconomique sain est en soi essentiel, ainsi que pour rétablir la confiance envers les banques. L'amendement de la loi sur l'insolvabilité et l'abrogation de la loi anti-subversion sont aussi essentielles pour aligner le cadre légal sur les normes internationales. Ceci est capital pour que les financements affluent de nouveau et pour rétablir la confiance des investisseurs, à défaut de quoi il sera extrêmement difficile de relancer l'investissement et la croissance en Argentine.

L'un des aspects cruciaux sera de remédier aux faiblesses budgétaires qui sont au cœur des difficultés de l'Argentine et de revenir, à moyen terme, à une situation budgétaire consolidée en équilibre. Il y a bien évidemment des limites à l'ajustement qui doit s'opérer devant

Le plan en quatorze points présenté par le Président argentin et les gouverneurs des provinces souligne la nécessité d'une approche exhaustive de la situation.

Anne Krueger

la forte contraction de l'activité économique, alors qu'il faut également renforcer, en ces temps difficiles, le dispositif de protection sociale. Il n'empêche que pour rétablir la confiance et relancer la croissance, les réformes structurelles doivent être mises en place immédiatement pour rendre la situation budgétaire viable. C'est pourquoi nous insistons sur le fait d'inclure les provinces dans le cadre budgétaire et que nous prônons l'abandon de la pratique qui permet à certaines provinces d'émettre des titres en lieu et place de la monnaie.

Nous attendons avec intérêt de travailler dans ce sens avec M. Lavagna et son équipe. Mais il est indéniable que la situation reste très volatile et que les risques ne sont pas négligeables. Il est donc primordial que la nouvelle équipe agisse vite et de manière décisive.

**LE BULLETIN :** Le FMI a récemment nommé un Directeur pour ses opérations spéciales, afin de renforcer sa capacité de réaction aux situations critiques. De quelles situations s'agirait-il et comment envisagez-vous son action en Argentine et sur d'autres dossiers?

**M<sup>ME</sup> KRUEGER :** L'idée était de créer au sein de l'institution un pôle de coordination et de renforcement de l'intervention des départements géographiques en cas de crise. Après tout, nous n'avons pas tant de personnes que cela qui travaillent sur un pays donné à un moment donné. L'équipe des opérations spéciales s'est révélée extrêmement utile dans le dossier argentin. Il est clair que nous devons mieux intégrer cette fonction dans l'institution. Mais les départements géographiques continueront à piloter les programmes conclus avec les pays. Rien ne sera modifié de ce point de vue, car nous voulons consacrer plus de ressources au traitement des problèmes spécifiques et avoir davantage de personnes en alerte pour intervenir sur certains aspects communs aux situations de crise.

**LE BULLETIN :** Quel devrait être le rôle du FMI vis-à-vis de la pauvreté et des pays à faible revenu?

**M<sup>ME</sup> KRUEGER :** Il est amplement prouvé qu'en situation d'instabilité macroéconomique, les pauvres sont les plus durement touchés. L'hyperinflation pénalise plus fortement les pauvres parce qu'ils sont les moins protégés. Je conçois le rôle du FMI avant tout comme celui du pourvoyeur d'outils et du savoir-faire requis pour assurer la stabilité macroéconomique, condition nécessaire à la croissance qui est, à son tour, un facteur essentiel de promotion sociale. En matière budgétaire, nous pouvons aider les pays à se doter de politiques directement axées sur les besoins des pauvres, notamment pour promouvoir les centres de santé primaire et l'éducation de base en milieu rural.

**LE BULLETIN :** S'agissant du commerce, quelles conséquences dommageables pourrait avoir le différend actuel entre l'Europe et les États-Unis sur l'acier? Quelles

sont les chances du cycle du Développement lancé à Doha? Que doivent faire les pays en développement pour se préparer à en tirer le meilleur parti?

**M<sup>ME</sup> KRUEGER :** Si vous me demandez si je considère ce différend comme un recul, ma réponse est oui. S'agit-il d'un recul majeur? L'avenir le dira, mais il eût été préférable qu'il n'y ait pas de différend du tout. Les subventions à l'industrie du bois au Canada et à l'agriculture aux États-Unis sont aussi à l'ordre du jour. Il est vrai que si les pays en développement renforcent leurs dispositifs de protection, leurs perspectives de croissance ne seront pas aussi bonnes qu'elles devraient l'être.

Mais je reste confiante en ce qui concerne le processus de Doha. Car on oublie souvent de souligner que tout ce qui peut dynamiser l'économie mondiale est bénéfique aux pays en développement. Lorsque l'économie mondiale est prospère, les prix des produits de base augmentent aussitôt. Cela ouvre l'accès aux marchés internationaux aux pays qui mettent en bon ordre leurs régimes commerciaux et de change, ainsi que leurs structures incitatives. En outre, les pays en développement s'aident eux-mêmes lorsqu'ils libéralisent leur commerce. Parfois, un phénomène comme le processus de Doha peut venir inciter un peu plus les pays à poursuivre dans la voie qui s'impose à eux. C'est plus facile à faire lorsque vous avez l'appui de la communauté internationale. On entend beaucoup parler du gaspillage que représentent les subventions agricoles, mais pour en éliminer certaines ou les réduire, il serait préférable d'amorcer un cycle de négociations dans lequel le Japon, l'Europe et les États-Unis libéraliseraient simultanément leur agriculture.

**LE BULLETIN :** Pourquoi est-il politiquement plus facile d'agir sur les subventions maintenant qu'avant?

**M<sup>ME</sup> KRUEGER :** L'Union européenne est sur le point de s'élargir et se rendra bien vite compte que leur coût est très élevé. Le processus de Doha peut aider l'Europe à se résoudre à agir tout en sauvant la face.

**LE BULLETIN :** En tant qu'ancienne économiste en chef de la Banque mondiale et Première Directrice générale adjointe du FMI, quel rôle devrait jouer, à votre avis, le département des études du FMI?

**M<sup>ME</sup> KRUEGER :** En milieu universitaire, un chercheur fait ce qu'il veut. Dans une institution internationale, une part importante des travaux de recherche doit être liée — sans que cela soit pour autant systématique — aux problèmes et aux questions que traite l'institution. Il serait indiqué par exemple, à l'heure actuelle, de travailler sans relâche sur les aspects de la théorie des enchères qui ont trait au secteur des télécommunications. Il s'agit là d'un domaine de recherche important mais nous ne pouvons nous permettre d'avoir un département des études dans lequel chacun oriente les recherches à son gré.

**On entend beaucoup parler du gaspillage que représentent les subventions agricoles, mais pour en éliminer certaines ou les réduire, il serait préférable d'amorcer un cycle de négociations dans lequel le Japon, l'Europe et les États-Unis libéraliseraient simultanément leur agriculture.**

Anne Krueger

Au moment de sa création, le FMI a réalisé un travail remarquable sur les questions de balance des paiements. Pendant longtemps il a été en avance sur la recherche universitaire dans ce domaine. Le Département des études du FMI était devenu le lieu par excellence de la recherche sur la balance des paiements. Les universitaires doivent comprendre les enjeux politiques et les domaines dans lesquels la recherche peut être véritablement utile. Sans une passerelle comme le Département des études du FMI, il y aurait des problèmes. Avoir aussi dans l'institution des chercheurs de haut niveau facilite l'analyse de divers aspects des politiques économique et financière, comme la mise au point du MRDS et la viabilité de la dette. Je pense donc que ce département fait partie intégrante du FMI, légèrement en retrait par rapport à ses opérations au quotidien, mais qui nous aide tous dans le travail d'analyse.

**LE BULLETIN : Nous croyons savoir que vous faites le tour des départements. Quelles sont vos impressions?**

**M<sup>ME</sup> KRUEGER :** Je vois régulièrement nombre de cadres supérieurs des différents départements, mais il est évident que dans mon travail de tous les jours, je ne vois pas beaucoup d'autres membres du personnel. Il me

semble donc très utile de faire le tour, de rencontrer les gens pour se rendre compte de ce qu'ils font. Vous serez étonnés de la vitesse à laquelle on peut se faire une idée de ce qui se passe. Une fois que j'aurai fait le tour des départements, je compte tenir de temps à autre des réunions informelles avec des agents d'autres échelons de la hiérarchie. Mais la tournée des services m'absorbe encore. Je comptais faire une visite de département par semaine, mais en huit mois, je crois avoir visité huit départements au plus, ce qui montre à quel point le travail est prenant.

**LE BULLETIN : Le professeur Dornbusch a aussi confié au Bulletin que l'une de vos principales qualités est de savoir dire «non». Qu'en pensez-vous?**

**M<sup>ME</sup> KRUEGER :** On me le dit souvent, et j'en suis un peu étonnée. Il va sans dire que l'analyse économique et une certaine compréhension des enjeux sont utiles. Ce ne serait rendre service à personne de prêter à des pays dont l'endettement ne fera que se creuser, sans réelles perspectives de s'extraire de cette spirale. Lorsqu'il n'y a pas beaucoup de chances que le pays s'en sorte, je n'ai donc pas de mal à dire qu'il n'y a pas de raison de lui accorder des crédits. ■

### **Le FMI envisage d'implanter cinq centres régionaux de formation en Afrique**

Dans un discours prononcé à Accra le 3 mai, au terme d'un périple d'une semaine qui l'a conduit dans cinq pays africains, le Directeur général du FMI a annoncé la création de cinq centres régionaux du FMI en Afrique pour renforcer les actions d'assistance technique et de formation. Ce n'est pas tant le manque de volonté politique que l'insuffisance des capacités, qui entrave souvent la progression des réformes économiques en Afrique, ce à quoi le FMI répond — à la demande des chefs d'État — en s'employant à étoffer son assistance au renforcement des capacités en Afrique.

M. Köhler s'est rendu successivement en Tanzanie, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Ghana. Au cours de la tournée, il a signé deux protocoles d'accord avec les Présidents Benjamin Mkapa en Tanzanie et Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire, en vue de l'implantation des deux premiers Centres régionaux d'assistance technique en Afrique, l'un à Dar es-Salam et l'autre à Abidjan. Ces centres devraient entrer en service dans le courant de l'année.

Le plan de renforcement des capacités, mis en œuvre en étroite collaboration avec la Banque mondiale et d'autres donateurs, sera centré sur les domaines relevant de la compétence directe du FMI — notamment la politique macroéconomique, la fiscalité et l'administration des contributions, la gestion des dépenses publiques, les statistiques macroéconomiques et la mise en place de secteurs financiers robustes.

Il y a des signes tangibles que la démarche consacrée par le processus d'élaboration des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) contribue à créer les conditions d'une croissance forte et d'un développement économique ac-

celéré. La revue du processus des DSRP que viennent d'achever le FMI et la Banque mondiale a confirmé qu'il est largement considéré comme un outil prometteur de lutte contre la pauvreté. M. Köhler a déclaré que l'écho favorable suscité par ce processus a été corroboré par les entretiens qu'il a eus. Les gouvernements adoptent un mode de fonctionnement plus transparent, sont plus comptables de leur action, et se mettent davantage à l'écoute des citoyens. En dépit de ressources publiques limitées, les crédits alloués à l'enseignement primaire et secondaire augmentent et sont dépensés plus efficacement. En outre, un nombre accru de donateurs cadrent leurs interventions en faveur des pays africains sur le contenu des DSRP.

Si les progrès enregistrés jusqu'à présent sont encourageants, il reste encore beaucoup à faire. Le FMI et la Banque mondiale doivent mieux cerner les sources potentielles de croissance durable. Ils doivent être capables d'envisager des formules alternatives pour atteindre les objectifs fixés. Les donateurs doivent éviter les complications et les retards inutiles dans le décaissement de l'aide et tenir davantage compte des besoins et des priorités des pays africains, au lieu de privilégier exclusivement leurs propres intérêts politiques et commerciaux.

Au terme de son troisième périple africain, M. Köhler s'est dit plus convaincu que jamais que la réussite des programmes de réforme repose sur leur internalisation. Les pays doivent conserver la marge de manœuvre nécessaire pour choisir les mesures qui servent au mieux leurs intérêts. Le Directeur général est aussi encouragé par la mise en place du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), à l'initiative des chefs d'État africains, qui vise à mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique et privilégie la surveillance régionale et «l'examen par les pairs». M. Köhler a bon espoir que le moment viendra où les pays africains s'aligneront sur des modèles de réussite fournis par d'autres pays d'Afrique.

**Ce n'est pas tant le manque de volonté politique que l'insuffisance des capacités, qui entrave souvent la progression des réformes économiques.**

**Horst Köhler**

## M. Köhler prône la franchise et l'ouverture

(suite de la première page) Le parti politique qu'il dirige exprime de longue date la conviction que le secteur privé constitue le meilleur outil de promotion de l'économie. Pour éviter que le secteur privé se heurte à des blocages qui nuisent à son efficacité, le Ministère du développement du secteur privé a été créé. Il a pour but d'inculquer à la fonction publique ghanéenne une nouvelle culture axée sur la promotion et non l'obstruction de l'investissement.

### Partenariat public et privé

M. Köhler a déclaré que si la bonne gouvernance constitue la priorité absolue de l'instauration d'un climat favorable à l'investissement, la mise en place d'infrastructures efficaces pour le déploiement de l'activité du secteur privé doit venir immédiatement en deuxième position. Il y a encore vingt-cinq ans, «il était de bon ton de se demander qui, de l'État ou du secteur privé, devrait être le moteur du développement économique»; il est désormais admis que le développement exige aussi bien un secteur public intègre et en bon état de marche qu'un secteur privé dynamique. L'instauration des conditions propices à l'activité du secteur privé constituera le socle de la coopération entre le FMI et le Ghana. M. Köhler s'est dit encouragé que le Ghana, premier pays indépendant d'Afrique subsaharienne, soit aux avant-postes de la promotion de «l'âge d'or du secteur privé». Le FMI perçoit moins sa mission comme limitée à la conclusion de nouveaux programmes ou prêts en faveur du Ghana, que comme une action qui permette à l'économie ghanéenne de devenir une nouvelle économie industrialisée, apte à écouler sa production sur les marchés des pays développés.

M. Köhler a rappelé avoir personnellement contribué, avec la Banque mondiale, à l'idée de créer des con-

seils consultatifs d'investisseurs, forgée lors de son passage à la tête de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, avec la mise en place d'organes de la même nature dans les pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique. Bien que les résultats aient été contrastés, l'expérience a eu un aspect positif : au bout de dix-huit mois environ, les gouvernements se sont rendus compte de la nécessité d'être à l'écoute des milieux d'affaires.

Engageant les membres de l'IAC à tenir des discussions franches et ouvertes, M. Köhler a signalé que si le langage diplomatique s'impose dans d'autres enceintes, il risque d'obscurcir le message du Conseil des investisseurs, dont la réussite dépend aussi de la volonté du gouvernement de tenir ses engagements.

M. Köhler a déclaré que des représentants des services du FMI et de la Banque mondiale participeront aux réunions de l'IAC en qualité d'observateurs et lui apporteront leur concours et leur appui en cas de besoin. Les représentations résidentes des deux institutions sont aussi à la disposition des groupes de travail de l'IAC. Le FMI et la Banque mondiale examineront aussi toute demande d'assistance technique de l'IAC, notamment pour les besoins opérationnels et institutionnels, dans leur sphère de compétence respective. Le Directeur général a engagé les membres de l'IAC à considérer le FMI et la Banque mondiale comme des partenaires. La mise en place de l'IAC témoigne d'une mutation profonde du rôle du FMI privilégiant désormais la promotion de l'investissement par rapport à la mission traditionnelle de surveillance de la gestion budgétaire et économique, a conclu le Président Kufuor. ■

Simon Willson

FMI, Département des relations extérieures

### Attirer l'investissement au Ghana

Les participants à la première réunion de l'*Investment Advisory Council* (IAC) ont mis en relief dix-huit domaines dans lesquels une action gouvernementale s'impose et qui sont ventilés selon les ministères compétents afin que des dispositions soient prises pour y remédier dans les six mois. Ces domaines sont notamment les réformes du droit de propriété foncière et minière, ainsi que du droit du travail; la sécurité; l'infrastructure, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des technologies de l'information; l'infrastructure des services financiers; la sensibilité du secteur public aux besoins du secteur privé; le rétablissement de la concurrence dans le secteur minier; la dépendance de l'économie à l'égard de l'aide et des exportations de produits de base; la nécessité d'un partenariat entre le gouvernement, le secteur privé industriel et le mouvement syndical.

Présidée par J. H. Mensah, Ministre d'État et Président du comité interministériel de gestion économique, la réunion de

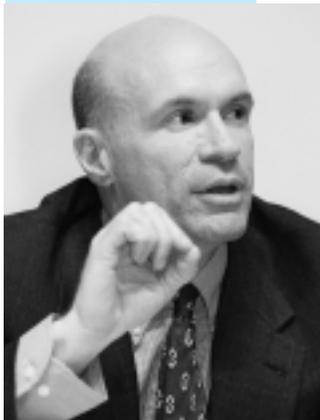
l'IAC s'est déroulée à huis clos pour permettre un échange de vues direct entre les milieux d'affaires et les pouvoirs publics. Suivant la recommandation de M. Köhler, les participants ont établi un dialogue direct, franc et continu, qui doit déboucher sur des mesures concrètes.

Kwamena Bartels, Ministre du développement du secteur privé, a noté que le gouvernement entend faire du Ghana une destination privilégiée de l'investissement direct étranger, inverser la «fuite des cerveaux» et ancrer le pays dans les grands courants mondiaux d'investissement de portefeuille. M. Bartels et le cabinet du Président Kufuor coordonneront les actions menées par les différents ministères concernés pour veiller à l'application des mesures convenues et à la résolution des problèmes mis en évidence. Les membres de l'IAC ont encouragé le Président Kufuor à inviter des dirigeants d'entreprise ghanéens à l'accompagner dans ses déplacements à l'étranger. La prochaine réunion de l'IAC est prévue en novembre 2002 pour faire un bilan des actions menées par les ministères.

Conférence de la Banque mondiale sur le développement, édition 2002 . . .

## Commerce, investissement et productivité, facteurs clés du développement

**S**i le sommet des Nations Unies sur le financement du développement a été le grand événement de l'année, la question la plus pressante qui se pose à présent est «de passer du discours à l'action», a déclaré James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, à l'ouverture de la XIV<sup>e</sup> conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement, tenue à Washington les 29 et 30 avril. Les principaux thèmes abordés ont été le commerce et la pauvreté; l'avenir de l'Afrique : développement rural ou industriel?; l'éducation et la démarginalisation; le climat de l'investissement et la productivité.



Andrew Berg

M. Wofensohn a posé les questions de fond dans son allocution d'ouverture. Comment gérer le développement de manière cohérente et bien coordonnée? Comment renforcer l'efficacité des actions de développement? Comment répercuter et généraliser les exemples de réussite? Nicolas Stern, économiste en chef et Vice-Président de la Banque mondiale, a prolongé l'appel à l'action dans son exposé, en engageant la communauté du développement à changer sa façon de procéder et à se montrer disposée à supporter le coût de ce changement plutôt que d'entériner le *statu quo*, comme ce fut parfois le cas par le passé. Par leur capacité de mobilisation et de promotion, la Banque, le FMI et d'autres institutions financières internationales peuvent susciter ce changement. À cet égard, M. Stern a notamment souligné la manière dont le FMI et la Banque épaulent les pays en développement dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Ce processus impose aux pays qui recherchent des crédits à faible coût du FMI et de la Banque d'élaborer une stratégie globale de réduction de la pauvreté sur la base d'une vaste concertation de toutes les composantes de la société. Pour M. Stern, l'autre défi majeur est d'arriver à «changer les mentalités des pays riches à l'égard du commerce, comme ce fut le cas vis-à-vis de la dette». Mais ce n'est pas chose aisée de convaincre l'opinion publique des pays riches que les subventions leur font autant de tort qu'aux pays en développement.

Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe, et Andrew Berg, du Département des études du FMI, ont examiné de façon plus détaillée le lien entre le commerce, la croissance et la pauvreté. Pour M<sup>me</sup> Krueger et M. Berg, les travaux effectués

sur la question montrent que la libéralisation des échanges commerciaux dans les pays en développement tend à stimuler la croissance, élément essentiel de la lutte contre la pauvreté. Mais ils précisent que «l'ouverture des marchés n'a pas l'effet d'une baguette magique». La politique commerciale n'est que l'un des facteurs déterminants de la croissance, au même titre qu'un cadre institutionnel robuste, la stabilité macro-économique, un environnement international propice et l'absence de conflits.

Alan Winters, professeur d'économie à l'université du Sussex, souligne également l'importance que revêt la libéralisation des échanges pour la lutte contre la pauvreté, en affirmant cependant que cette relation est «moins directe et plus ténue que ne le laisserait penser la vivacité du débat actuel sur le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales». En fait, précise M. Winters, par certains aspects, l'ordre du jour du cycle de Doha menace la croissance du fait qu'il peut aboutir à détourner l'attention de certains volets importants, comme la réduction des barrières commerciales agricoles qui offre un potentiel non négligeable de réduction de la pauvreté. Il recommande par exemple de différer l'examen des «questions de Singapour», en soutenant que les politiques d'investissement, de la concurrence, les marchés publics et la promotion des échanges devraient être abordés ultérieurement. Partageant cet avis, Julio Nogués, de l'université Di Tella en Argentine, souligne qu'il y a un fossé entre la capacité de négociation commerciale des pays développés et celle des pays en développement.

### Pourquoi l'Afrique ne s'est-elle pas diversifiée?

Centrant son propos sur l'Afrique, la région où se trouve la plus forte concentration de pauvres, Paul Collier, Directeur du groupe d'études sur l'économie du développement de la Banque mondiale, signale «qu'il y a une trentaine d'années, tous les pays en développement étaient économiquement tributaires des produits de base; aujourd'hui, seule l'Afrique le reste». D'autres régions en développement ont entrepris une diversification tous azimuts pour éviter les problèmes inhérents à cette hyperdépendance, à savoir l'exposition à des variations de forte amplitude des prix (et les effets néfastes pour la production), la mauvaise gouvernance et les risques accrus de guerre civile. Du fait de cette diversification ailleurs, les produits de base africains ont-ils automatiquement un avantage comparatif? D'après les conclusions de son



Alan Winters



Julio Nogués

ouvrage intitulé «Primary Commodity Dependence and Africa's Future», M. Collier considère que les ressources naturelles de l'Afrique et leur localisation ne diffèrent pas fondamentalement d'autres régions du monde. L'Afrique est plutôt restée en marge de cette tendance générale à la diversification en raison de son faible pouvoir d'attraction sur l'investissement et de ses coûts de transaction élevés. Dans ces conditions, les possibilités sont limitées.

Les zones franches d'exportation seraient pour les pays africains un moyen d'abaisser ces coûts de transaction tout en devenant plus compétitifs dans le secteur manufacturier. Tout en prévoyant que l'Afrique restera tributaire des produits de base sur les dix ans à venir, M. Collier estime que cela n'empêche qu'il faille régler d'urgence les problèmes y afférents. Il s'agirait notamment de subordonner l'aide à l'évolution des cours des produits de base et de rendre plus transparents les rentes versées à ce titre par les entreprises aux gouvernements.

Se demandant si «l'Afrique pourrait être plus à l'image de l'Amérique», Adrian Wood, économiste en chef de l'Agence de coopération internationale du Royaume-Uni, soutient que les deux régions présentent de grandes similitudes dont on parle rarement et qui seraient riches d'enseignements. L'immensité des terres en Afrique, comme en Amérique, aboutit nécessairement à la prédominance du secteur primaire par rapport au secteur manufacturier, contrairement aux régions au territoire exigu comme l'Asie et l'Europe. Une grande partie de l'Afrique étant enclavée, comme en Amérique du Nord et du Sud, l'Afrique réunit les conditions d'un modèle de développement comparable à celui de l'Amérique. Ceci signifie une assez faible densité de population, à dominante agricole et minière à l'intérieur des terres, et une forte concentration de populations urbaines, employées dans l'industrie, dans les zones côtières. Mais le climat tropical de l'Afrique et son morcellement en économies de petite taille ne lui permettront probablement pas de combler son retard sur l'Amérique, selon M. Wood. Il a distingué trois priorités pour l'Afrique : promouvoir la recherche, l'enseignement et la formation scientifiques dans les domaines agricole et minier; accroître les dépenses de transport et de communication pour faciliter la circulation des personnes; veiller à un large accès aux terres et à l'éducation pour réduire les inégalités.

### Productivité et prospérité

Reflétant les principes qui guident la politique de développement de l'administration Bush, le Sous-Secrétaire américain au Trésor, John Taylor, a signalé que les gains de productivité sont essentiels à la croissance et à la réduction de la pauvreté. «La richesse de certains pays s'explique par l'accroisse-

ment du nombre d'emplois à forte productivité», a-t-il ajouté, rappelant que les fondateurs de l'IDA, le guichet de financement concessionnel de la Banque mondiale, avaient pour objectif premier l'accroissement de la productivité.

Abordant un aspect relativement étroit des facteurs qui déterminent le climat de l'investissement, la productivité et la croissance, en particulier dans les pays africains, Kenneth Rogoff et Carmen Reinhart, Directeur et Directrice adjointe du Département des études du FMI, se sont penchés sur le rôle de la stabilité des prix et des changes. Ils en concluent que quatre faiblesses ont joué : les accès d'hyperinflation, les fréquentes crises monétaires, la fréquence élevée des conflits armés et la forte probabilité d'une prime élevée au marché libre dans les pays où existe un taux de change double ou multiple. En ce qui concerne l'hyperinflation et les effondrements monétaires, M. Rogoff et M<sup>me</sup> Reinhart signalent peu de différences entre l'Afrique et les pays en développement d'Europe et d'Asie; en fait, les pays d'Afrique ont parfois enregistré de meilleurs résultats. Mais s'agissant des conflits et de la prime au marché libre, l'Afrique se distingue systématiquement des autres régions du monde.

Les guerres sont une forme aiguë d'instabilité et l'Afrique n'en a pas manqué. Quarante pour-cent des pays d'Afrique ont connu au moins une guerre entre 1960 et 2001, 28 % en ont connu deux ou plus. Les guerres en tant que telles dissuadent l'investissement, tout autant qu'une de leurs conséquences, l'inflation.

Quelle a été la fréquence des doubles marchés de change et des régimes de taux de change multiples en Afrique et quelles en ont été les conséquences dommageables pour l'investissement? Sur le tiers de la période 1970-98, les primes de change du marché parallèle ont dépassé 50 % dans les pays d'Afrique subsaharienne dont la monnaie n'est pas arrimée à l'euro. M. Rogoff et M<sup>me</sup> Reinhart affirment que des primes aussi élevées sont le «terrain de prédilection» de la mauvaise gouvernance et de la corruption. S'il est vrai qu'un pays doit faire preuve de persévérance et de cohérence pour créer un climat d'investissement attrayant, souligne M. Rogoff, l'élimination des taux de change multiples permet de réduire les distorsions qu'ils provoquent et constitue un facteur déterminant de transparence du cadre macroéconomique.

Dans un exposé sur «Une nouvelle approche de la nouvelle économie comparée», Andrei Shleifer, professeur d'économie à l'université Harvard, explique la diversité des performances des économies capitalistes par leur mode de régulation des marchés et leurs



Paul Collier



John Taylor



Carmen Reinhart



Andrei Shleifer

procédures juridiques. M. Shleifer insiste sur le fait «qu'il n'y a pas d'institution parfaite» pour réguler partout et à tout moment les mécanismes d'une économie de marché. L'évolution du droit, le niveau de développement et les modalités d'application de la loi sont autant de facteurs qui déterminent les institutions appropriées à un pays.

## Les effets de la libéralisation financière

La libéralisation financière s'impose-t-elle? Plusieurs communications présentées au cours du forum ont porté sur ce thème. De l'avis général, les résultats sont contrastés. Carmen Reinhart, du FMI, et Ioannis Takatlidis, de l'université du Maryland, constatent, s'agissant de l'épargne, qu'«on trouve de tout». Dans certaines régions, l'épargne a augmenté après les réformes financières alors que dans la plupart des cas, elle a diminué. En général, la libéralisation financière élargit l'accès aux marchés internationaux, même si les effets paraissent inégaux d'une région ou d'une tranche de revenu à l'autre.

Présentant les résultats des travaux qu'elle a réalisés avec Sergio Schmukler, de la Banque mondiale, Graciela Kaminsky, professeur d'économie à l'université George Washington, conclut que la libéralisation peut entraîner des change-



Graciela Kaminsky

ments institutionnels qui favorisent le bon fonctionnement des marchés financiers. Cela se vérifie certainement sur le long terme, eu égard à la disparition progressive des épisodes d'expansion et de tassement de l'activité qui ont tendance à suivre immédiatement la libéralisation. Observant plus particulièrement les flux d'investissement de portefeuille vers les pays en développement, Hali Edison, du Département des études du FMI, et Francis Warnock, de la Réserve fédérale américaine, considèrent que les effets de l'élimination du contrôle des mouvements de capitaux sur l'évolution des flux d'investissement de portefeuille varient d'un pays à l'autre, en fonction des modifications dont elles ont pu faire l'objet lorsqu'elles étaient en vigueur.

Traditionnellement, la conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement porte sur une gamme de sujets et l'édition 2002 n'a pas dérogé à la règle. Les autres thèmes abordés ont été : la propriété intellectuelle, le remembrement et le développement rural dans les pays en transition, la privatisation des sociétés d'utilité publique, la prestation des services et la qualité de vie en zones urbaines, la santé, les contraintes financières qui pèsent sur la croissance des PME, mettre les services publics à la portée des pauvres, l'économie politique des résultats budgétaires dans les pays fédéraux et la géographie de la pauvreté. Les communications présentées au forum sont affichées sur le site de la Banque mondiale : [www.worldbank.org/abcde](http://www.worldbank.org/abcde). ■

## En anglais sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org)

### Notes d'information

- 02/37 : Horst Köhler, Directeur général du FMI, se rend en Tanzanie, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Ghana, 25 avril (voir page 149)
- 02/38 : Indonésie : conclusion de la cinquième revue du programme et approbation d'un décaissement de 347 millions de dollars, 26 avril
- 02/39 : Installation d'un Centre régional d'assistance technique en Tanzanie, 29 avril
- 02/40 : Le FMI approuve un décaissement de 77 millions de dollars en faveur de la Jordanie, 30 avril
- 02/41 : Le FMI contribue à la création du Conseil des services financiers islamiques, 1<sup>er</sup> mai (voir page 157)
- 02/42 : Installation d'un Centre régional d'assistance technique en Côte d'Ivoire, 30 avril

### Notes d'information au public

- 002/47 : Le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec le Costa Rica, 24 avril
- 02/48 : Le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec le Portugal, 26 avril

- 02/49 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Burkina Faso, 1<sup>er</sup> mai
- 02/50 : Le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec le Gabon, 3 mai
- 02/51 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la Jordanie, 3 mai

### Discours

- «Construire un avenir meilleur pour l'Afrique», par Horst Köhler, Directeur général du FMI, Accra, Ghana, 3 mai
- Allocution d'ouverture de Horst Köhler, Directeur général du FMI, à la conférence de presse de Kinshasa, République démocratique du Congo, 30 avril

### Transcription

- Point de presse de Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures, 30 avril

### Communiqués

- Groupe des Dix, 21 avril
- Comité du développement, 21 avril

Forum économique du FMI . . .

## La mondialisation : bénédiction ou malédiction?

**L**a mondialisation est-elle une force créatrice ou destructrice? Le forum économique du FMI sur les «rapports Nord-Sud dans la mondialisation» a porté sur la croissance, la pauvreté et l'inégalité, suite à la libéralisation du commerce et des flux financiers.

Graciela Kaminsky, professeur d'économie à l'université George Washington, David Dollar, Directeur des études du Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, et Carol Graham, Directrice adjointe du Département des études économiques de la Brookings Institution, ont été parmi les intervenants. Le débat a été animé par Carmen Reinhart, Directrice adjointe du Département des études du FMI. Les avis concordent sur le fait que la mondialisation ne peut donner les mêmes résultats partout, mais qu'elle présente plus d'avantages que d'inconvénients.

Graciela Kaminsky a souligné la dualité qui caractérise le débat sur la mondialisation, en se demandant si la libéralisation financière est un bienfait ou une malédiction. La réponse dépend de vos lectures. Ceux qui considèrent que la mondialisation est un bienfait regardent les effets à long terme, en soutenant qu'elle améliore le fonctionnement des marchés financiers, qu'elle permet de répartir les risques entre les pays et qu'elle stimule la croissance économique.

Ceux qui voient en la mondialisation une malédiction se placent dans une perspective à court terme, en prenant argument du fait que la plupart des crises financières des années 80 et 90 ont été consécutives à une libéralisation financière. C'est le cas des pays asiatiques, précise M<sup>me</sup> Kaminsky, victimes des récessions provoquées par les épisodes d'expansion et d'effondrement des marchés boursiers et immobiliers.

Il est prouvé que lorsque la libéralisation perdure, les marchés financiers deviennent beaucoup plus stables. Mais ceci pose la question fondamentale de l'enchaînement de la libéralisation et des réformes. D'aucuns estiment qu'il est risqué d'ouvrir un système financier mal préparé à la libre circulation des capitaux. Lorsqu'un pays a mis en place un dispositif de contrôle, les banques ont tendance à être inefficaces et présentent des bilans médiocres. Son démantèlement entraîne un afflux massif de capitaux, et les banques au bord de la faillite y puisent de nouveaux financements. La voie est ainsi ouverte à une crise financière.

La solution serait donc la remise en ordre des institutions avant la déréglementation. Mais d'autres observateurs signalent que la transformation des institutions n'intervient pas avant la libéralisation financière. En fait, la libéralisation est nécessaire pour déclencher cette transformation. Elle invite les décideurs à la prudence, le danger étant que, lorsqu'une crise financière éclate après la libéralisation, les restrictions des mouvements de capitaux réapparaissent, comme en Amérique latine, trop tôt pour que le pays tire le moindre bénéfice de la libéralisation.

### Le commerce profite aux pauvres

Abordant la mondialisation sous l'angle des échanges commerciaux, David Dollar signale que les rapports Nord-Sud ont considérablement évolué en vingt ans. Il fut un temps où les pays en développement exportaient surtout des produits de base, mais ils sont nombreux à être passés aux services et aux produits manufacturés, ce qui est aussi lié à l'investissement direct étranger. Certains pays ont peut-être vu leur part du commerce international diminuer, mais un groupe de pays en développement y participent activement. Parmi ces «nouveaux chevaliers» de la mondialisation (Bangladesh, Brésil, Chine, Inde, Mexique et Vietnam), on compte certains pays très pauvres. Les moins intégrés à l'économie mondiale (certains pays d'Afrique subsaharienne entrent dans cette catégorie) ne

sont pas tous pauvres et relèvent, pour certains, de la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire.

Quelles conséquences ont l'intégration et la marginalisation des pays pauvres sur leurs populations démunies? D'aucuns soutiennent que l'expansion du commerce enrichit les riches et appauvrit les pauvres, tandis que pour d'autres, sous certaines conditions, la mondialisation aide les pays en développement à assurer leur croissance et à faire reculer la pauvreté. M. Dollar note que les travaux de la Banque mondiale penchent pour la deuxième thèse.

Premièrement, les recherches ont montré que «les pays qui se sont le mieux intégrés à l'économie mondiale ont vu leur taux de croissance dopé au cours des vingt dernières années». Dans les années 90, les pays en développement partisans de la mondialisation ont enregistré un rythme de croissance plus du double de celui des pays riches (5 % contre 2 %); même en excluant la Chine, le chiffre reste de 3,5 %. Tout en reconnaissant qu'il est difficile d'établir une relation de cause à effet, M. Dollar déclare qu'il y a des preuves tangibles que l'intégration aux flux d'échanges commerciaux et d'investissement direct étranger est extrêmement bénéfique à la croissance des pays en développement.

Deuxièmement, M. Dollar signale que les études de la Banque mondiale montrent aussi que l'intégration des pays en développement leur a permis d'abaisser les taux de pauvreté dans les années 90 et de faire, dans le même temps, des progrès sociaux rapides. Les salaires et les taux de scolarisation ont augmenté, tandis que la mortalité infantile et le travail des enfants ont diminué. Par ailleurs, rien ne prouve que la mondialisation



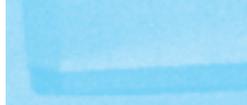
À la tribune du forum (de gauche à droite) : Carmen Reinhart, Graciela Kaminsky, Carol Graham et David Dollar.

**Il est prouvé que lorsque la libéralisation perdure, les marchés financiers deviennent beaucoup plus stables.**

**Graciela Kaminsky**

...has increase about 40  
...ization.

...ization.



accroisse l'inégalité des revenus. Chez certains «nouveaux chevaliers» de la mondialisation, l'inégalité s'est aggravée alors que chez d'autres, la répartition des revenus a évolué en faveur des pauvres.

Troisièmement, l'intégration à l'économie mondiale ne s'apprécie pas qu'en termes de politique commerciale et de politique d'investissement. Les pays en développement doivent aussi adopter des mesures propres à améliorer le climat de l'investissement. Le Bangladesh a par exemple suffisamment réduit les barèmes tarifaires officiels pour être considéré comme partie prenante de la mondialisation, mais la corruption et les pratiques inefficaces au principal port d'entrée créent des goulets d'étranglement dans le réseau des transports équivalant à une taxe à l'exportation de 8 %. Ces problèmes de dédouanement des marchandises auxquels il convient de remédier sont aussi très courants dans d'autres pays en développement.

Quelle conclusion en tire David Dollar? Depuis les années 80 et malgré les poussées de croissance de la population mondiale, le nombre de pauvres a diminué de près de 200 millions de personnes en raison de la croissance rapide des pays à faible revenu. L'intégration a donc été «un élément d'une stratégie réussie de nombreux pays à faible revenu, pour accélérer leur croissance et faire reculer la pauvreté».

**Les pauvres toujours plus pauvres?**

Carol Graham a parlé de l'inégalité des revenus. La majeure partie des travaux dans ce domaine se fondent sur les coefficients de Gini, qui sont «des données statiques, des instantanés de la répartition des revenus et de la répartition globale dans un pays donné». Carol Graham et Nancy Birdsall (Présidente du Centre pour le développement dans le monde) ont donc examiné de plus près les mouvements ascendants et descendants sur l'échelle des salaires. M<sup>me</sup> Graham convient que la mobilité du revenu est plus difficile à mesurer — exigeant en effet de disposer de données chronologiques sur le même échantillon — mais présente l'avantage de donner une image plus complète que les coefficients de Gini.

Pour illustrer la relation entre la mondialisation et la mobilité du revenu, M<sup>mes</sup> Graham et Birdsall comparent les taux de mobilité au Pérou durant la période de libéralisation du commerce et de mise en œuvre des réformes économiques avec ceux des États-Unis. Elles constatent que le Pérou, économie de marché émergente, présente une mobilité ascendante et descendante plus élevée qu'aux États-Unis, pourtant réputés comme étant le pays de l'ascension sociale par excellence. Sans expliquer ce phénomène, les auteurs indiquent que l'instauration du libre échange au Pérou a modifié la prime à la formation. Contrairement à l'idée que la main-d'œuvre non qualifiée est celle qui bénéficie le plus de la libéralisation du commerce, les personnes qualifiées sont celles qui en ont tiré le meilleur parti au Pérou. Cela tient au fait que la prime à la main-d'œuvre non qualifiée est allée, en réalité, aux marchés d'Asie où elle est meilleur marché.

Que pensent les gens de leur situation? D'après M<sup>me</sup> Graham, l'idée que les gens se font ne correspond pas toujours à la réalité. Les Péruviens dont le revenu a le plus augmenté sur dix ans semblaient avoir l'impression la plus négative de leur situation. Ils n'appartiennent pas, pour la plupart, aux tranches basses de revenu mais se situent, en gros, au milieu de l'échelle. Ces «gagneurs mélancoliques», selon l'expression de M<sup>me</sup> Graham, considéraient leur situation moins bonne qu'elle ne l'était en réalité, mais aussi leur travail moins valorisant, et les perspectives d'avenir peu brillantes. Ils étaient aussi en général peu enclins à la démocratie, estimant que la société devait plafonner les revenus des riches. Aussi surprenants qu'ils soient, ces résultats ne sont pas spécifiques au Pérou. Sur cinq ans, les Russes plus encore que les Péruviens, ont considéré que leur situation s'était beaucoup dégradée alors qu'elle s'était améliorée.

Ces impressions ont une incidence politique non négligeable. L'insécurité par exemple prend une grande place dans le débat. Il n'existe pas de régime d'assurance-chômage ou de protection sociale accessible au plus grand nombre dans la plupart des pays d'Amérique latine. Si les couches les plus démunies sont généralement protégées en période de récession, les classes moyennes n'ont aucune protection. «Tels sont les aspects à examiner, pour que l'opinion adhère à la mondialisation et que les pouvoirs publics adoptent des politiques propres à faire reculer la pauvreté et à garantir la croissance économique», a conclu M<sup>me</sup> Graham.

**Comment mesurer le degré d'ouverture?**

M. Dollar a répondu à une série de questions sur le lien entre l'ouverture et la croissance. Hans Peter Lankes, chef de division au Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, a indiqué que les pays qui obtiennent les meilleurs scores au test empirique de M. Dollar sur l'ouverture et la croissance ne sont pas les plus ouverts ni ceux où la libéralisation est la plus poussée. En réalité, la Chine, l'Inde et le Vietnam ne sont venus que très récemment à la libéralisation.

M. Dollar a précisé qu'il avait défini l'intégration en fonction de données factuelles et à partir de l'évolution des chiffres du commerce sur vingt ans, ce qui rend mieux compte à son avis, de l'intégration d'un pays à l'économie mondiale que les politiques adoptées. Ayant été Conseiller au Vietnam, il était au fait des réformes mises en œuvre et dont la libéralisation du commerce a été une composante essentielle. Simultanément, les autorités vietnamiennes ont jugulé l'inflation, redistribué les terres aux paysans et libéralisé le commerce en 1989. Presque du jour au lendemain, les récoltes de riz ont augmenté, portant le Vietnam au troisième rang mondial des exportateurs. Dès la première année, l'augmentation des revenus des pauvres s'amorçait. C'est là un bon exemple de l'interaction des différentes réformes qui montre que la libéralisation du commerce a un lien direct avec l'amélioration des conditions de vie au Vietnam. ■

PARIS 21 . . .

## Renforcement de la capacité statistique

**R**éunis récemment à Monterrey (Mexique), les chefs d'État, les experts en développement et les ONG se sont engagés à atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, tout en reconnaissant qu'il faut aider les pays à renforcer leurs capacités institutionnelles. Immédiatement après ce sommet, et suivant son propre calendrier en matière de renforcement de la capacité statistique des pays à faible revenu, le Département des statistiques du FMI a organisé les 29 et 30 avril, un séminaire pour faire le point sur les progrès accomplis dans l'élaboration des indicateurs de capacité statistique, recueillir l'avis des participants et établir un plan de route pour la suite des événements.

Que savons-nous déjà sur le renforcement de capacité statistique et de quels renseignements avons-nous besoin? Telle est la question qui a été posée aux responsables des organismes de la statistique d'une vingtaine de pays en développement, pour faire le bilan des progrès réalisés jusqu'à présent et déterminer la marche à suivre. Ouvrant les travaux, Carol Carson, Directrice du Département des statistiques du FMI, a souligné qu'il «est temps de se pencher sérieusement sur la question de la capacité statistique, de son renforcement et des indicateurs y afférents».

Les récents sommets ont montré le rôle crucial que des institutions efficaces peuvent jouer dans le processus de développement et le faisceau de tendances qui souligne l'importance que revêtent de bonnes statistiques. M<sup>me</sup> Carson a cité, parmi ces tendances, le souci de mesurer le recul de la pauvreté par des «éléments tangibles» et la transparence accrue qu'exige une structure financière internationale qui privilégie l'échange d'informations précises et d'actualité. Les observateurs préconisent une augmentation des ressources allouées à l'amélioration des statistiques et un regain d'intérêt pour la capacité statistique. Mais cette évolution a aussi fait prendre conscience qu'il faut en savoir plus sur ce qu'est la capacité statistique et comment déterminer les besoins et mesurer les progrès.

### Pourquoi ces indicateurs statistiques?

La question des indicateurs a pris une actualité particulière pour les communautés statistiques internationales et nationales. Pourquoi? Tout d'abord parce que les parties prenantes sont pressées de toute part de rendre compte des résultats de l'assistance technique. Les donateurs veulent des résultats quantifiables et les autorités nationales veulent savoir si les résultats justifient qu'elles y apportent leur contribution. Et de par tout, on demande à tirer les leçons de l'expérience.

Deuxièmement, à la faveur de la mondialisation, les statistiques prennent une dimension chaque jour plus internationale, les statistiques nationales s'apparentant



d'avantage à un bien public international. Troisièmement, les autorités nationales atteindront bientôt le stade critique où elles devront dépendre moins de l'aide extérieure, et doter et équiper de plus en plus leur appareil statistique par leurs propres moyens. Il est impératif que les pays se préparent à opérer cette transition.

### PARIS 21

En réponse au souci accru et à la nécessité d'inculquer une «culture statistique» basant les processus de décision et de suivi sur des données tangibles, un consortium international de décideurs, de statisticiens et d'autres utilisateurs de données a fondé PARIS 21 (Partenariat pour le développement des institutions statistiques) en novembre 1999. Le groupe de travail sur les indicateurs de renforcement de la capacité statistique a été mis en place en mai 2001. Présidé par le FMI et composé de représentants de la Banque mondiale, de la Division statistique des Nations Unies, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et d'AFRISTAT (Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne), le groupe de travail est le premier à avoir engagé un travail systématique de mise au point d'indicateurs de renforcement de la capacité statistique dont les conclusions ont une portée internationale.

L'élaboration des indicateurs est une tâche de longue haleine et complexe. Les phénomènes à quantifier doivent être délimités avec précision; les populations cibles identifiées; des échantillons et des questionnaires mis au point; les données recueillies, évaluées et élaborées. La multiplicité des organismes impliqués dans la production et la diversité du champ et de la qualité des données ajoutent à la complexité intrinsèque de la tâche.

Eu égard à cette complexité, le groupe de travail a élaboré une stratégie fondée sur une approche systématique et avec un volet de concertation. La première étape consiste à adopter un cadre de référence capable de saisir l'ensemble de l'appareil statistique. Le cadre

À la séance d'ouverture du séminaire Paris 21 sur les indicateurs du renforcement de la capacité statistique.



Thomas Morrison (à gauche), Conseiller au Département des statistiques du FMI, et Willhem De Vries, de la Division statistique des Nations Unies, tous deux membres du groupe de réflexion.



Vue partielle des participants (de droite à gauche) : Ch. Davasuren (Mongolie), Timothy Holt (consultant), D. Devi Manraj (Maurice), Bounthavy Sisouphanthong (Lao, RDP), Zarylbek Kudabaev (République kirghize), Hussein Shakhateh (Jordanie) et Soedarti Surbakti (Indonésie, de dos).

d'évaluation de la qualité des données en six points élaboré par le FMI a été retenu. Il prévoit des préalables institutionnels et comporte cinq dimensions : l'intégrité, la rigueur méthodologique, l'exactitude et la fiabilité, l'utilité et l'accessibilité.

La seconde étape décrit l'enchaînement des opérations statistiques selon ce cadre et la troisième établit des indicateurs sur la base de ce cadre de référence. La quatrième, concomitante à la troisième, est celle de vastes consultations avec les donateurs et les pays participants sur le champ et la nature des indicateurs. Ce séminaire organisé par le FMI s'inscrit dans ce processus de concertation.

Au terme du processus, une série d'indicateurs — tenant sur une ou deux pages — serviront à donner une image de la capacité statistique du pays. Ces indicateurs devraient se subdiviser en deux grandes catégories :

- Indicateurs quantitatifs, présentant une description globale de certains aspects de l'appareil statistique, notamment sa dotation en effectifs, ses enquêtes et publications dans des domaines tels que l'économie, la population, l'éducation, la pauvreté et la santé.
- Indicateurs qualitatifs, centrés sur quelques données représentatives des grands domaines précités, le PIB par exemple en matière économique ou l'évaluation du degré de conformité aux directives méthodologiques internationales dans la production de ces données.

## Apport des pays

Les participants ont été invités à donner leur avis sur le cadre de référence et le travail préliminaire effectué. Ils ont estimé que le séminaire a permis en particulier de se familiariser avec le cadre duquel découlent les indicateurs. Ils ont jugé tout aussi cruciale la possibilité qui leur a été offerte de dégager quelques grands axes de convergence, de donner des orientations sur la présentation et de poser les questions que le groupe de travail est chargé d'approfondir.

## Publications récentes

### Working Papers (Documents de travail, 10 dollars)

- 02/62: *Holding International Reserves in an Era of High Capital Mobility*, Robert P. Flood and Nancy P. Marion
- 02/63: *Dread of Depreciation: Measuring Real Exchange Rate Interventions*, Jayasri Dutta
- 02/64: *What Moves Capital to Transition Economies?* Pietro Garibaldi, Nada Mora, Ratna Sahay, and Jeromin Zettelmeyer
- 02/65: *Reserve Requirements on Foreign Currency Deposits in Sub-Saharan Africa—Main Features and Policy Implications*, Arto Kovanen
- 02/66: *The Boom, Bust, and Restructuring of Indonesian Banks*, Mari Pangestu and Manggi Habir
- 02/67: *Fiscal Revenues in South Mediterranean Arab Countries: Vulnerabilities and Growth Potential*, Karim Nashashibi
- 02/68: *The Aging of the Population and the Size of the Welfare State*, Assaf Razin, Efraim Sadka, and Phillip L. Swagel
- 02/69: *External Debt and Growth*, Catherine A. Pattillo, Helene K. Poirson, and Luca A. Ricci

### IMF Staff Country Reports (Rapport sur les pays membres, 15 dollars)

- 02/77: Republic of Slovenia: 2002 Article IV Consultation
- 02/78: Republic of Slovenia: Statistical Appendix

- 02/79: Nicaragua: Report on Observance of Standards and Codes—Fiscal Transparency Module
- 02/80: Guatemala: Request for Stand-By Arrangement
- 02/81: Senegal: Second Review Under the Third Arrangement Under the PRGF
- 02/82: Pakistan: First Review Under the Three-Year Arrangement Under the PRGF

### Occasional Papers (Études spéciales, 20 dollars; universitaires et étudiants : 17,50 dollars)

- 211: *Capital Account Liberalization and Financial Sector Stability*, by a Staff Team Led by Shogo Ishii and Karl Habermeier
- 213: *The Baltic Countries: Medium-Term Fiscal Issues Related to EU and NATO Accession*, Johannes Mueller, Christian H. Beddies, Robert M. Burgess, Vitali Kramarenko, and Joannes F. Mongardini

### World Economic and Financial Surveys (Études économiques et financières, 42 dollars; universitaires et étudiants : 35 dollars)

*Global Financial Stability Report : A Quarterly Report on Market Developments and Issues*

### Autres publications

*Foreign Direct Investment in Africa—Some Case Studies*, Anupam Basu and Krishna Srinivasan (10 dollars)

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org. Vous trouverez sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org) des informations en anglais concernant le FMI. Le site [www.imf.org/external/fre/index.htm](http://www.imf.org/external/fre/index.htm) propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Les participants ont souscrit à la structure des indicateurs et souligné qu'il convient d'en limiter le nombre et de faire en sorte qu'ils soient faciles à interpréter et à appliquer. Ils conviennent que même si ces indicateurs sont conçus pour aider les gestionnaires d'organismes producteurs de données à cerner leurs besoins, cela n'exclut pas qu'ils puissent servir à d'autres utilisateurs.

La plupart des points restant à préciser ont trait à l'établissement de repères pour ces indicateurs. L'indicateur relatif à l'exactitude et à la fiabilité pourrait renvoyer à l'adéquation des sources. Pour ce repère, il importera aussi de définir les degrés de précision de ces sources. Il pourrait s'agir de déterminer si la gestion de la source des données est bonne (c'est-à-dire que les cadres de couverture des enquêtes sont tenus à jour) ou mauvaise (si ces cadres sont obsolètes ou inexistantes). En ce qui concerne l'actualité et la fréquence, un participant a suggéré que le classement de référence soit fondé sur le Système général de diffusion des données

du FMI qui «est extrêmement utile pour mesurer le renforcement de la capacité statistique».

### Étapes à venir

Une fois le point fait sur les conclusions du séminaire, une version modifiée des indicateurs sera établie et testée pendant un mois environ sur un petit échantillon de pays, et affinée s'il le faut. L'objectif immédiat sera de présenter un avant-projet au comité directeur de PARIS 21 qui se réunira à la mi-juin en vue de présenter un projet final à la prochaine Assemblée annuelle.

Les pays membres pourront ainsi avoir une vue d'ensemble de leur capacité statistique à court terme. À plus long terme, le but est de faire en sorte que des produits statistiques pertinents aux besoins du pays incitent à la mise en place d'appareils statistiques performants dont les ressources nécessaires seront davantage prises en charge par les autorités. ■

Lucie Laliberté  
FMI, Département des statistiques

## Le FMI contribue à la création du Conseil des services financiers islamiques

Les gouverneurs des banques centrales d'Arabie Saoudite, de Bahreïn, des Émirats arabes Unis, d'Indonésie, de la République islamique d'Iran, du Koweït, du Liban, de Malaisie, du Pakistan et du Soudan, ainsi que des hauts responsables de la Banque islamique de développement et de l'Organisation chargée de l'audit des institutions financières islamiques ont décidé, le 21 avril, de mettre en place un organe de régulation et de contrôle pour promouvoir les normes prudentielles dans les institutions financières islamiques. Cette décision fait suite à de vastes consultations coordonnées par le FMI en collaboration avec la Banque islamique de développement et l'Organisation chargée de l'audit des institutions financières islamiques.

On a assisté au cours des dix dernières années à une forte expansion des avoirs des institutions financières islamiques partout dans le monde et notamment d'établissements actifs sur le marché international. Leurs produits financiers, basés sur les principes de la Charia (loi islamique) qui interdit de percevoir des intérêts, reposent sur des contrats (parfois avec le partage des pertes et des profits) liés à des transactions réelles. Ces produits s'accompagnent de risques uniques. Le dosage des risques de crédit, de marché et opérationnels varie selon le type de contrat et la nature des transactions réelles sous-jacentes. Les contrats portent sur des livraisons immédiates et à terme, ce qui suppose l'identification, le chiffrage, le suivi et un contrôle précis des profils de risques sous-jacents. Les marchés des instruments à court terme et des instruments liquides sont peu développés, ce qui accroît les risques de liquidité et réduit la capacité des banques centrales à gérer ces risques.

Les autorités de contrôle se sont efforcées d'adapter les normes internationales en vigueur aux caractéristiques spécifiques des risques auxquels sont exposées les institutions financières islamiques et de concevoir de nouveaux instruments de gestion de la liquidité reposant sur des actifs. Lors

des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale tenues à Prague en septembre 2000, les gouverneurs des banques centrales et les dirigeants des institutions financières des pays islamiques ont demandé au FMI de participer à la mise en place d'un organe de normalisation spécifique. Dans le cadre des consultations qui ont suivi, V. Sundararajan et David Marston, du Département de la monnaie et des changes du FMI, ont eu une série de rencontres exploratoires avec les gouverneurs et de réunions techniques.

Fruit de ce travail, le Conseil des services financiers islamiques (CSFI) aura son siège à Kuala Lumpur, en Malaisie, et complètera les efforts de l'Organisation chargée de l'audit des institutions financières islamiques qui fixe les normes de comptabilité et de communication des données financières. Le CSFI fonctionnera en étroite collaboration avec d'autres organes mis en place pour promouvoir les instruments et les marchés financiers islamiques. Pour aider au renforcement et à l'harmonisation des normes prudentielles, le CSFI sera également chargé de :

- fixer et diffuser les normes et principes fondamentaux (tout en adaptant les normes internationales en vigueur) de contrôle et de régulation, conformes aux préceptes de la Charia, que les pays auront la faculté d'adopter;
- servir de lien et promouvoir la coopération avec d'autres organes de normalisation;
- promouvoir les bonnes pratiques de gestion du risque dans ce secteur d'activité par des travaux de recherche, des actions de formation et d'assistance technique.

Les gouverneurs de banque centrale et les dirigeants présents à la réunion du 21 avril ont demandé à M<sup>me</sup> Zeti Akhtar Aziz, Gouverneur de la Bank Negara Malaysia, de prendre la tête du comité directeur chargé de piloter la mise en place du CSFI.

V. Sundararajan et David Marston  
FMI, Département de la monnaie et des changes



Quelques participants à la réunion du 21 avril (de gauche à droite) : M. Mohsen Norrbakhsh, Gouverneur de la Banque centrale d'Iran, M. Hamad Al-Sayari, de l'Agence monétaire d'Arabie Saoudite, et M<sup>me</sup> Zeti Akhtar Aziz, Gouverneur de la Bank Negara Malaysia.

*Entretien avec Eduard Brau . . .*

## La sauvegarde des ressources du FMI est aussi bénéfique aux banques centrales

*Le programme d'évaluation des «garde-fous» élaboré par le FMI s'inscrit dans le cadre de l'effort permanent de promotion de la transparence et de la responsabilité des organes de décision économique et, en l'occurrence, des banques centrales. Eduard Brau, qui dirige le Département de la trésorerie du FMI, expose les raisons qui ont conduit à mettre en place ce projet pilote et à en faire désormais une composante permanente des opérations du FMI.*

**LE BULLETIN :** Les prêts du FMI aux pays membres existent depuis un certain temps. Pourquoi ce regain d'intérêt pour les cas de mauvaise utilisation avérés ou potentiels de ces ressources?

**M. BRAU :** Nous avons constaté, à la fin des années 90, que deux gros emprunteurs nous avaient communiqué des informations inexactes et avaient donc eu accès aux ressources du FMI sur des bases fausses, ce qui est très grave. Des données incomplètes ou trompeuses nous empêchent d'apprécier correctement les poli-

tiques et remettent en cause l'intégrité même de nos opérations. Dans certains pays avancés, dont les États-Unis, on parle de détournements massifs des ressources du FMI, sans toutefois le prouver.

Dans le cadre des négociations qui mènent à l'utilisation des ressources du FMI, nos services consacrent beaucoup de temps à vérifier l'exactitude des informations. Après ces cas de communication de données erronées, nous avons réfléchi aux causes. Nous en avons conclu que nos vérifications n'allaient pas assez en profondeur.

Dans l'un des cas les plus saillants, l'information a été occultée du bilan de la banque centrale qui n'avait pas fourni un état financier consolidé. Il s'agit là d'un manquement grave dont nous ne pouvions pas nous douter. Dans un autre cas, le pays a bien fourni un état financier consolidé, mais avec un simple jeu d'écriture qui gonflait artificiellement la valeur des réserves internationales. Les auditeurs externes s'en sont rendus compte mais l'ont signalé par voie interne au gouverneur de la banque centrale, ce à quoi nous n'avions pas accès.

Lorsque ces cas sont décelés, le Conseil d'administration du FMI demande au pays de rembourser les prêts obtenus sur la base d'informations erronées et des mesures correctrices sont prises, bien entendu *a posteriori*. Cette expérience nous a montré que des mesures préventives devaient être mises en place. C'est ce qui a conduit au programme d'évaluation des garde-fous pour prévenir la transmission de données inexactes et un éventuel détournement des ressources du FMI de leur objectif.

**LE BULLETIN :** Comment a été conçu le programme d'évaluation des garde-fous?

**M. BRAU :** Nous avons pris conseil auprès d'un groupe d'éminents experts de pays développés et en développement. Partant de l'avis de ces personnalités — parmi lesquelles des vice-gouverneurs de banque centrale, le spécialiste de la comptabilité d'un grand organe de régulation financière, le contrôleur financier d'une grande banque centrale — nos services ont mis au point un programme pilote. Le but était d'établir une méthodologie permettant de garantir que la banque centrale d'un pays qui sollicite les ressources du FMI dispose de systèmes d'audit, de communication de données et de contrôle fiables. Elle devait être fondée sur des codes et normes reconnues, en particulier le code de transparence des politiques monétaire et financière du FMI. Une fois ce travail accompli, nous avons pu élaborer des outils d'évaluation plus précis, sur la base de ces principes généraux bien établis.

**LE BULLETIN :** Qu'est-ce qui déclenche une évaluation des garde-fous?

**M. BRAU :** Toute demande d'utilisation des ressources du FMI. Le Conseil d'administration a été très clair sur le fait que ce programme s'applique aux nouvelles demandes présentées par les pays. Les pays ayant un programme en cours ont simplement à démontrer que leur banque centrale publie des états financiers audités par un organe indépendant externe. Les accords financiers conclus avec le FMI après le 30 juin 2000 font l'objet d'une évaluation complète des garde-fous.

Pour nous, la première étape consiste à demander les informations requises à la banque centrale. Une fois que ces données ont été examinées, les services du FMI en concluent que les conditions requises sont remplies ou qu'il subsiste des zones d'ombres ou encore qu'il existerait d'importants facteurs de vulnérabilité. Dans les deux derniers cas, les services demandent à se rendre dans le pays pour examiner la situation avec la banque centrale. En règle générale, la mission du FMI se com-



M. Brau : «Des données incomplètes ou trompeuses nous empêchent d'apprécier correctement les politiques et remettent en cause l'intégrité même de nos opérations.»

pose de représentants du Département de la trésorerie; parfois, des collègues du Département de la monnaie et des changes ou du Bureau de l'audit et de l'inspection internes se joignent à eux. Lorsque c'est possible, des experts extérieurs participent aux missions.

**LE BULLETIN : Une évaluation peut-elle différer le décaissement des ressources?**

**M. BRAU :** La demande et l'évaluation sont censées être deux choses parallèles. Lorsqu'un Département géographique nous signale que des négociations sont engagées pour la conclusion d'un accord, le Département de la trésorerie envoie une demande d'information et, dans le meilleur des cas, achève l'évaluation des garde-fous avant l'examen du dossier en Conseil. En pratique, c'est rarement le cas en raison des délais impartis, mais le Conseil d'administration tient à ce que l'évaluation soit menée à bien avant la première revue du programme.

**LE BULLETIN : Comment le FMI remédie-t-il aux vulnérabilités constatées?**

**M. BRAU :** Nous en discutons avec les autorités. Si la situation est préoccupante, des mesures sont prises d'urgence. Nous nous sommes rendus compte dans certains cas que le chiffrage des réserves de change nettes était inexact, ce qui peut provoquer de graves difficultés et exige des dispositions immédiates.

Dans d'autres cas, où un audit indépendant n'a pas été effectué par exemple, nous pouvons recommander qu'il y soit remédié à partir de l'exercice suivant. Si les pratiques comptables d'une banque centrale ne remplissent pas un minimum de conditions, nous suggérons l'adoption de normes reconnues, ce qui implique parfois une assistance technique et des actions de formation. En définitive, lorsque les vulnérabilités sont significatives, les mesures correctrices doivent faire partie intégrante des conditions dont l'utilisation des ressources est assortie. Dans les cas les plus graves, les décaissements peuvent être subordonnés à l'adoption de «mesures préalables».

**LE BULLETIN : Avez-vous eu de grandes surprises au cours du programme pilote?**

**M. BRAU :** La plus grande surprise a été agréable. Nombre de personnes, dont certains administrateurs, ont craint que les banques centrales considèrent cet exercice comme une ingérence. Nous avons été surpris de la qualité de l'accueil que les banques centrales ont réservé au programme et de la bonne volonté avec laquelle elles se sont presque toutes prêtées à l'exercice.

Pourquoi une réaction aussi positive? D'abord parce que nous avons fait des recommandations pratiques très précises fondées sur des normes largement reconnues. Tous les pays ayant à cœur de présenter une banque centrale qui fonctionne bien, nous sommes souvent rendus compte que nous

avons des alliés parmi les banquiers centraux. Je pense que bon nombre de responsables avaient parfaitement conscience de ce qu'il fallait faire mais n'avaient pas encore pu en convaincre les décideurs. D'autres priorités prennent souvent le pas sur la mise en bon ordre des comptes de la banque centrale. Dès que nous demandions que des mesures importantes soient prises, nos recommandations étaient très vite suivies. Nous avons été étonnés du nombre d'aspects qui n'exigeaient pas beaucoup d'assistance technique. Souvent, il nous a suffi de donner une légère impulsion dans la bonne direction.

Il est évident que nous avons aussi eu des surprises moins agréables. Quatorze banques centrales dont deux de pays gros emprunteurs au FMI n'avaient pas de mécanismes d'audit externe répondant aux normes internationales au début 2000. Dans un cas, nous avons constaté que les états financiers n'avaient jamais été vérifiés, que ce soit par un organe interne ou externe. Il a été remédié rapidement à cette situation. Ailleurs, il y avait certes des audits mais les états financiers n'étaient pas rendus publics, ce qui ouvre bien entendu la voie à une permissivité totale. Dans un pays, nous nous sommes rendus compte que l'indépendance de l'auditeur était visiblement compromise.

Très souvent aussi, les données fournies aux fins du suivi régulier du programme n'étaient pas, de toute évidence, rapprochées avec les états financiers audités. Ceci permet de légères discordances qui s'amplifient peu à peu. Plusieurs banques centrales étaient en outre libres de modifier leurs pratiques comptables d'un exercice budgétaire à l'autre, ce qui est à éviter. Dans certains pays, la banque centrale exigeait des banques commerciales qu'elles se conforment aux normes comptables internationales dans un délai de trois ans, alors qu'elle ne s'imposait pas la même rigueur.

**LE BULLETIN : Après 18 mois de ce programme, vous en avez fait une revue, externe et interne. Pourquoi et quelles conclusions avez-vous tiré de ce double exercice?**

**M. BRAU :** La revue effectuée par nos services a été suivie d'un rapport indépendant. Nous voulions un regard extérieur pour nous assurer nous-mêmes ainsi que le Conseil d'administration que nos recommandations et nos constatations étaient fondées.

Ces évaluations touchant à des questions sensibles, les rapports détaillés restent confidentiels et un rapport condensé est soumis au Conseil d'administration. Les auteurs du rapport ont demandé à voir une série de rapports détaillés. Ils ont choisi les pays qu'ils souhaitaient et se sont entretenus avec les gouverneurs des banques centrales dont l'évaluation avait été menée à bien. Ils s'accordent à penser avec nous que le programme a été utile et bien accueilli. Ils en ont recommandé la poursuite, avec quelques aménagements techniques qui visent essentiellement à rationaliser la

**Nous avons été surpris de la qualité de l'accueil que les banques centrales ont réservé au programme et de la bonne volonté avec laquelle elles se sont presque toutes prêtées à l'exercice.**

**Eduard Brau**



Laura Wallace  
Rédactrice en chef  
Sheila Meehan  
Elisa Diehl  
Natalie Hairfield  
Jacqueline Irving  
Rédactrices  
Philip Torsani  
Maquettiste/Graphiste

Avec la collaboration de  
Prakash Loungani

**Édition française**

Division française  
Services linguistiques

Désiré Ahouaménou  
Traduction

M. Rossignol-Winner  
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial de *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à [imfsurvey@imf.org](mailto:imfsurvey@imf.org). Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org).

procédure et à renforcer nos actions de sensibilisation et de communication, ce à quoi nous avons remédié en affichant le rapport et la revue conduite par les services sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org). Le Conseil d'administration a entériné toutes les recommandations, en faisant du programme pilote une composante permanente des opérations du FMI.

**LE BULLETIN : Le Conseil d'administration a salué la mise en œuvre du programme mais il a aussi mis en garde contre la tentation de verser dans le renforcement des capacités. La question s'est-elle posée avec les banques centrales?**

**M. BRAU :** Ce programme vise à sauvegarder les ressources du FMI; il ne s'agit en aucun cas d'assistance technique. Le plus souvent, les vulnérabilités étaient flagrantes et les banques centrales y ont immédiatement remédié. Lorsque nos recommandations supposent des actions de longue haleine — la mise en place d'un département de l'audit interne par exemple au sein de la banque centrale — nous n'abordons pas les détails pour éviter que notre intervention ne se transforme en action de renforcement des capacités. Il arrive que nous recommandions une norme comptable spécifique. Lorsque la banque centrale demande une année supplémentaire pour s'y conformer, nous en tenons compte.

**LE BULLETIN : Quels sont les principaux enjeux pour l'avenir?**

**M. BRAU :** Nous acquitter de toute la tâche à accomplir. La première phase est souvent laborieuse. Près de soixante-dix banques centrales font l'objet de l'évaluation. Dans les prochaines évaluations, notre travail pourra être plus ciblé mais le défi sera de supporter toute la charge de travail. C'est une opération très complexe qui exige un système d'information perfectionné pour veiller à ce que les recommandations et les corrections soient bien suivies, en théorie et en pratique.

**LE BULLETIN : Les répercussions positives du programme peuvent-elles être étendues aux pays membres qui n'ont pas recours aux financements du FMI?**

**M. BRAU :** Tout à fait, s'ils le demandent et dans toute la mesure de nos possibilités. Nous avons eu plusieurs cas où des pays non utilisateurs des ressources du FMI ont envoyé des représentants de leur banque centrale s'informer sur le programme d'évaluation. Nous organisons des sessions d'information de trois jours pour présenter le programme, notre méthodologie et nos



À mon avis, il importe avant tout de donner l'exemple.

outils d'analyse. Il s'agit d'un domaine de transparence par excellence dont nous nous réjouissons de partager le contenu avec les pays membres. Un administrateur a proposé que l'Institut du FMI offre un cours à ce sujet, et cette proposition a recueilli un large soutien. Nous pensons aussi organiser un séminaire pour les hauts fonctionnaires intéressés et qui sera ouvert au public, dans le cadre de la prochaine Assemblée annuelle.

**LE BULLETIN : Tout ceci s'articule plutôt bien avec le souci de transparence et de responsabilisation à l'ordre du jour actuellement. Le programme d'évaluation semble**

**aussi présenter des avantages qui dépassent l'accès aux ressources du FMI.**

**M. BRAU :** En effet. Le plus important est de donner l'exemple. Une banque centrale ne peut être crédible si elle impose aux banques commerciales de se conformer à des normes comptables alors qu'elle n'en donne pas l'exemple. La transparence et le sens des responsabilités commencent à la banque centrale.

Les facteurs de vulnérabilité peuvent aussi être contenus, sauf bien entendu dans le cas extrême où des règles de contrôle sont carrément bafouées. Les avis concordent me semble-t-il sur les pratiques les meilleures. Le programme d'évaluation permet de cerner les problèmes, de proposer des solutions concrètes et souvent de donner l'impulsion nécessaire pour remédier à ces problèmes. Tout le monde y gagne. ■

**Photographies :** Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI); Simon Willson (FMI), pages 145 et 149.

**Principaux taux du FMI**

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
6 mai	2,30	2,30	2,94
13 mai	2,30	2,30	2,94

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : [www.imf.org/cgi-sh1/bur.pl?2002](http://www.imf.org/cgi-sh1/bur.pl?2002).

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à [www.imf.org/external/fin.htm](http://www.imf.org/external/fin.htm).

Source : Département de la trésorerie.